

PREMIERE PARTIE : PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°DNCMP/230/F/2022-2023 POUR LA FOURNITURE DES UNIFORMES DU PERSONNEL DE L'ADB.

Date de publication : ...28./10./2022

Date d'ouverture des offres : ..17./11./2022

1. Objet du marché

L'Agence de Développement du Burundi invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé pour « **la fourniture des uniformes du personnel de l'ADB** ».

2. Financement du marché

Le Marché est financé à 100% sur fonds propres de l'ADB, exercice 2022-2023.

3. Spécification du marché

La passation du marché sera conduite par l'Appel d'Offres Ouvert National (AON) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi. **Le marché est constitué d'un (1) lot unique** : fourniture des uniformes du personnel de l'ADB.

NB : L'ADB ne va pas assister le titulaire du marché dans l'obtention des devises.

4. Délai, lieu et modalité de livraison

Le délai de livraison est fixé à **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires** à compter de la date de notification définitive du marché, mais le titulaire du marché peut proposer un délai plus court. Les livraisons se feront à l'Immeuble Asharif, Boulevard Mwezi GISABO.

5. Conditions de participation

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions, à toute personne morale ou physique remplissant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution de ce marché.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérées dans le Code des Marchés Publics en vigueur au Burundi plus particulièrement dans ses articles 153 et 161.



6. Présentation des offres

Les soumissionnaires devront présenter les offres en 5 exemplaires dont un (1) original et quatre (4) copies en mentionnant distinctement sur les exemplaires « **ORIGINAL** » ou « **COPIE** » selon le cas.

Les offres seront accompagnées d'une garantie de soumission de cinq cent mille francs burundais (500.000 BIF).

La garantie bancaire de soumission devra être délivrée par une banque agréée et être établie suivant le modèle en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres. La garantie est libellée en Francs Burundais.

NB : Les chèques certifiés pour la garantie de soumission ne seront pas acceptés et feront objet de rejet de l'offre lors de l'analyse.

7. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté sur le site de l'ADB (www.investburundi.bi), ou être consulté tous les jours ouvrables de 7h30' à 16h00', heure locale à l'adresse ci-après :

Immeuble Asharif, Quartier Mutanga-Nord

Boulevard Mwezi Gisabo, Près de l'Hôpital Militaire de Kamenge,

B.P. 7057 Bujumbura, Tél : 22275996/97.

Il pourra également être obtenu physiquement à la Direction de l'ADB sur présentation d'un bordereau de versement de cinquante mille Francs Burundais (50.000 Fbu) non remboursables, versés sur le compte N° 1101/001.04 (Sous-compte de Transit des Recettes Non Fiscales) ouvert à la Banque de la République du Burundi.

8. Dépôt et Ouverture des Offres

Les offres sous enveloppes fermées et rédigées en langue française devront parvenir à la Direction Générale de l'ADB, Immeuble Asharif, Quartier Mutanga-Nord, Boulevard Mwezi Gisabo, Près de l'Hôpital Militaire de Kamenge, B.P. 7057 Bujumbura, Tél : 22275996/97, au plus tard le 17/11/2022 à 10h00, heure locale. Elles porteront obligatoirement la mention : « **Offre pour la fourniture des uniformes du personnel de l'ADB, DAO N°DNCMP/230/F/2022-2023, à n'ouvrir qu'en séance publique du 17/11/2022 à 10h30' heure locale.** »

L'ouverture des offres aura lieu le 17/11/2022 à 10h30', heure locale dans l'un des bureaux de l'ADB.



NB : Les offres déposées après la date et/ou l'heure indiquée feront objet d'irrecevabilités.

9. Délai d'engagement

Les candidats restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours calendriers à compter de la date limite de remise des offres.

10. Evaluation et comparaison des offres

La commission de passation vérifiera les documents demandés et la conformité des produits proposés par rapport aux spécifications décrites dans l'annexe 1.

11. Attribution du marché

Le marché sera attribué au soumissionnaire administrativement et techniquement conformes, et financièrement moins disant. La lettre de marché sera adressée au soumissionnaire gagnant.

12. Modalités de paiement

Le paiement se fera par virement bancaire au compte du fournisseur dans trente (30) jours suivant la présentation de facture accompagnée par un bordereau de livraison signé par un représentant de l'Autorité Contractante habilité.

13. Renseignements

Toute demande de renseignements doit se faire par écrit et parvenir à l'ADB au plus tard dix (10) jours calendaires avant l'ouverture des offres.

Fait à Bujumbura, le 26/10/2022

**Le Directeur Général de l'Agence de Développement
du Burundi Personne Responsable des Marchés
Publics à l'ADB**

Didace NGENDAKUMANA

